

CONSULTATION PUBLIQUE

Décision relative à la mise en place d'une collecte annuelle de données environnementales

Question 1. Avez-vous des remarques sur le seuil à compter duquel l'obligation de communication d'informations s'applique aux fabricants d'équipements terminaux ?

ADISTA : Peut être que les fabricants les moins respectueux sont ceux qui ont les plus petits volumes. Mais le seuil paraît rationnel.

Question 2. Avez-vous des remarques sur la représentativité des marchés considérés, compte tenu du seuil proposé ?

ADISTA : Non

Question 3. Avez-vous des remarques sur les données qu'il est envisagé de collecter ?

ADISTA :

Remarque 1 : Vous parlez « d'émissions dues à la fabrication et la vente ». Ne faudrait-il pas parler de transport plutôt que de vente ?

Remarque 2 : Ne devriez-vous pas collecter l'indice de réparabilité de ces terminaux ? La durée de la garantie matérielle. La durée de garantie logicielle (pour l'obsolescence programmée)

Remarque 3 : Pourrions-nous avoir des informations sur le nombre de terminaux réparés ? Ce qui est différent du nombre de terminaux reconditionnés !

Remarque 4 : L'étude ADEME / ARCEP met en évidence que les TV, les écrans, et les PC ont un impact environnemental plus important que les smartphones. Pourtant certaines données ne concernent que les smartphones. Pourrions-nous étendre la collecte de données aux autres appareils ?

Question 4. L'Arcep envisage de collecter des informations sur les ventes de terminaux en fonction de leur capacité de stockage. Avez-vous des remarques concernant cette possibilité ?

ADISTA : Non

Question 5. L'Arcep pourrait envisager, à l'avenir, de collecter les données d'analyse de cycle de vie par modèle d'équipements terminaux mentionnés et les ventes associées. Avez-vous des remarques sur cette possibilité ? Pour les fabricants de terminaux en particulier, disposez-vous de ce type de données (ACV et ventes) et avec quelle granularité (par modèle, par catégorie d'équipements, etc.) ?

ADISTA : Pas de remarque

Question 6. Avez-vous des remarques concernant les modalités de restitution des indicateurs par l'Arcep ?

ADISTA : Pas de remarque

Question 7. Avez-vous des remarques sur le seuil à compter duquel l'obligation de communication d'informations s'applique aux opérateurs de centres de données ?

ADISTA : Pas de remarque

Question 8. Avez-vous des remarques sur la représentativité du marché considéré, compte tenu du seuil proposé ?

ADISTA : Cela semble pertinent.

Question 9. Avez-vous des remarques sur les données qu'il est envisagé de collecter ?

ADISTA :

Remarque 1 : Peut être pourriez vous ajouter le type de contrat ou d'énergie consommée. Quel type d'énergie renouvelable le cas échéant. Existence de PPA (power purchase agreement) ?

Remarque 2 : Peut-être recueillir d'autres indicateurs comme le PUE, le WUE ou le CUE (Carbon Usage Effectiveness)

Question 10. Avez-vous des remarques concernant les points de mesure les plus pertinents pour le calcul des consommations énergétiques et électriques des centres de données ?

ADISTA : Voir question 9

Question 11. L'Arcep envisage à l'avenir de collecter des informations sur la réutilisation de l'eau, son traitement chimique, etc. Avez-vous des remarques concernant cette proposition ?

ADISTA : Cela semble pertinent !

Question 12. Avez-vous des remarques concernant les modalités de restitution des indicateurs par l'Arcep ?

ADISTA : Non

Question 13. Avez-vous des remarques sur les données qu'il est envisagé de collecter concernant la consommation électrique des box, décodeurs et répéteurs des clients des opérateurs de communications électroniques ?

ADISTA : Non

Question 14. Avez-vous des remarques concernant les modalités de restitution des indicateurs par l'Arcep ?

ADISTA : Non

Question 15. Quels seraient, selon vous, les acteurs auxquels les prochaines collectes devraient s'adresser en priorité (équipementiers réseaux, éditeurs de systèmes d'exploitation, fabricants d'équipements IoT, opérateurs de satellites, fournisseurs de services de communications au public en ligne, etc.) ?

ADISTA : En effet les serveurs et le stockage concentrent la majeure partie des émissions d'un centre de données aujourd'hui. Ce serait donc la priorité avec l'IOT qui est promis à une explosion des usages avec des objets pas cher et « jetables ».

Question 16. Quels seraient, selon vous, les données qu'il conviendrait de collecter en priorité dans les prochaines collectes (inventaire des terminaux et équipements produits et/ou en circulation, autres indicateurs d'impacts environnementaux, analyse de cycle de vie, etc.). En particulier s'agissant de l'internet des objets, quels types de terminaux devraient faire l'objet d'une collecte de données en priorité ?

ADISTA : Se concentrer sur les priorités mise en avant dans l'étude ADEME / ARCEP semble pertinent. Il faudrait donc mettre autant (voir plus) d'efforts sur les TV, les écrans, les écrans d'ordinateurs, les ordinateurs, les serveurs et le stockage que sur les smartphones. Enfin l'IOT pour les raisons évoquées.

Question 17. Avez-vous d'autres remarques à formuler ?

ADISTA : Bravo pour cette consultation et merci.